

**PROCÈS-VERBAL - Séance ordinaire le 3 octobre 2017**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES MASKOUTAINS  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BARNABÉ-SUD**

Séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 3 octobre 2017 à 20h00 au Centre multifonctionnel, situé au 233 rang de Michaudville à Saint-Barnabé-Sud.

**SONT PRÉSENTS :**

Le maire Alain Jobin

**LES CONSEILLERS**

Dominique Lussier  
Marcel Therrien

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE**

Sylvie Gosselin, directrice générale et secrétaire-trésorière

**ABSENCES MOTIVÉES**

Yves Guérette  
Jean-Sébastien Savaria

**ABSENCES NON MOTIVÉES**

Steve Maurice  
Marcel Riendeau

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Conformément aux dispositions de la loi, le président invite les personnes présentes à poser des questions aux membres du conseil municipal.

Une assemblée publique de consultation a eu lieu afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés concernant les règlements suivants :

- Projet de règlement numéro 38-4-2017 intitulé « Règlement amendant le règlement constituant le plan d'urbanisme révisé afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de l'urbanisation.
- Projet de règlement numéro 39-6-2017 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé concernant la gestion de l'urbanisation. »
- Projet de règlement numéro 40-04-2017 intitulé « Règlement amendant le règlement de lotissement visant à favoriser l'optimisation de l'occupation du sol dans le périmètre d'urbanisation
- Projet de règlement numéro 43-2017 intitulé « Règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble »

**Résolution numéro 221-10-2017**

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire, Alain Jobin, mentionne que la séance n'a pas été ouverte faute de quorum et qu'elle n'a pas été ajournée à cause du processus électoral.

Sur la proposition de Mme Dominique Lussier  
Appuyé par Marcel Therrien  
IL EST RÉSOLU

D'ANNULER la séance du conseil du 3 octobre 2017, l'assemblée est levée à 20h30.

<i>(s) Alain Jobin</i>	<i>(s) Sylvie Gosselin</i>
<b>ALAIN JOBIN</b> Président d'assemblée Maire	<b>SYLVIE GOSSELIN, MBA</b> Secrétaire d'assemblée Directrice générale, secrétaire-trésorière